

# Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

## Présentation de nouvelles propositions pour les discussions sur l'agriculture

**Les nouvelles propositions présentées récemment en matière d'agriculture et de soutien interne, plus particulièrement, représentent un « pas vers l'avant tangible » vers l'atteinte de résultats à la 11<sup>e</sup> conférence ministérielle (CM11) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) prévue à Buenos Aires (Argentine) plus tard cette année.**

« Plusieurs délégations étaient d'avis qu'un résultat substantiel à la CM11 était possible pour la détention de stocks publics aux fins de sécurité alimentaire, le soutien interne, le coton et les restrictions à l'exportation. On ne pourrait toutefois pas dire la même chose des autres enjeux », a affirmé l'ambassadeur norvégien Harald Neple, qui a présidé la réunion ouverte en l'absence du président des négociations sur l'agriculture, l'ambassadeur kényan Stephen Karau.

La réunion ouverte a porté sur les six nouvelles propositions présentées par divers groupes de pays : le Brésil, l'Union européenne, la Colombie, le Pérou et l'Uruguay; la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Canada et le Paraguay; Singapour; la Chine et l'Inde; le G-10 et le Japon.

L'UE a affirmé que sa proposition conjointe avec le Brésil ne nécessiterait pas de changements radicaux aux politiques actuelles des Membres dans la plupart des cas, mais qu'elle « présente une nouvelle architecture qui mettrait tous les Membres de l'OMC sur un pied d'égalité et qui encouragerait les efforts de réforme. » Elle a décrit sa proposition comme étant « une étape importante du processus de négociation vers l'atteinte de résultats à Buenos Aires. » Le Brésil a ajouté que la proposition « reflète un compromis parmi les Membres ayant différentes opinions ou priorités en matière d'agriculture » et a été « conçue dans l'objectif de délimiter un terrain d'entente potentiel pour entamer des négociations concrètes. »

La proposition permettrait aux Membres « de se diriger vers l'harmonisation des engagements sur la base de l'intensité du soutien ayant le plus d'effets de distorsion des échanges fournis par les Membres », a conclu le Brésil.

L'Australie a mentionné que le document cible seulement certains éléments du soutien ayant des effets de distorsion

des échanges, à savoir la MGS (mesure globale de soutien) et le soutien *de minimis* (niveaux minimaux de soutien interne permis même s'il a des effets de distorsion des échanges – jusqu'à 5 % de la valeur de production pour les pays développés, 10 % pour les pays en développement), alors que les autres types de soutien comme les subventions à l'importation ne sont pas abordés.

L'Australie et le Canada n'ont pas beaucoup aimé la suggestion de plafonds flottants basés sur la valeur de la production agricole puisqu'elle ne limiterait pas le niveau de soutien des Membres au fil du temps. « Le montant octroyé à certains Membres aura tôt fait, en termes absolus, de dépasser celui qui leur est octroyé aujourd'hui », a déclaré l'Australie, ajoutant que la proposition de l'UE et du Brésil devait aussi porter sur les limites par produit.

Les États-Unis ont aussi souligné l'absence de l'article 6.2 dans la proposition de l'UE et du Brésil. Ils se sont également dits « profondément sceptiques » quant à la probabilité que les Membres trouvent une voie à suivre concrète sur un enjeu qui « demeure irrésolu depuis plusieurs années » dans une si courte période avant la CM11.

La Norvège a ajouté que le plafond relatif au soutien ayant des effets de distorsion des échanges est « manifestement déséquilibré ». Cela signifierait « qu'un Membre importateur net ayant une MGS considérable et une valeur de production modeste devrait porter un fardeau beaucoup plus important qu'un Membre qui exporte beaucoup et dont le soutien *de minimis* est manifestement plus élevé que la MGS. » La Norvège a aussi rejeté l'inclusion des subventions de la catégorie bleue dans la proposition, alors que les subventions de la « catégorie développement » de l'article 6.2 sont exclues.

La Chine a abordé le fait que la MGS et le soutien *de minimis* sont très différents et qu'ils doivent être traités différemment. Par ailleurs, dans la proposition conjointe qu'elle a présentée avec la Chine, l'Inde a suggéré que les Membres se concentrent sur l'élimination de la MGS pour uniformiser les règles du jeu. Les pays développés ont accès à des montants importants de MGS au-delà de leurs

limites *de minimis*, alors que la plupart des Membres en développement n'ont accès qu'au soutien *de minimis*, ont déclaré les deux pays.

Le Rwanda était du même avis, soulignant que toute réforme devrait corriger les déséquilibres systémiques de l'accord actuel. Il a pressé les Membres d'aborder les enjeux relatifs au coton de manière plus ambitieuse et a encouragé les « pays du Coton-4 » – le Bénin, le Burkina Faso, le Chad et le Mali – à présenter une proposition le plus rapidement possible.

### Autres propositions

La Nouvelle-Zélande a souligné que sa proposition, en collaboration avec l'Australie, le Canada et le Paraguay, qui milite en faveur de plafonds fixes pour le soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges (contrairement aux plafonds flottants proposés par l'UE et le Brésil), ne représente en aucun cas une objection aux autres propositions présentées. Elle vise plutôt à enrichir la discussion et à « contribuer à l'atteinte d'un résultat consensuel. Même si les approches du plafond fixe et du plafond flottant avaient le même effet au début, celle du plafond fixe établirait des contraintes durables et significatives pour le soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges au fil du temps », a affirmé la Nouvelle-Zélande.

En parlant au nom du G-10, la Suisse a déclaré que certaines approches récemment présentées pourraient toucher des Membres du groupe de manière disproportionnée et « ne tiennent pas compte de l'importance de permettre aux Membres de maintenir une activité agricole diversifiée. »

Le Japon a ajouté que l'idée d'établir une limite sur la base de la valeur de la production agricole entraîne des désavantages pour les délégations dont la production agricole est plus faible. D'un autre côté, l'établissement d'une cible numérique entraînerait une plus grande prévisibilité et serait plus facile à surveiller.

### DSP et MSS

Deux propositions relatives à la détention de stocks publics (DSP) à des fins de sécurité alimentaire – l'une du Brésil et de l'UE et l'autre du G-33 – ont fait l'objet de discussions le 20 juillet. L'UE et le Brésil ont indiqué qu'ils voulaient présenter des idées qui pourraient mener à une solution permanente relativement aux programmes de détention de stocks publics actuels et futurs tout en répondant aux

préoccupations exprimées par certains Membres concernant les effets négatifs sur les programmes de sécurité alimentaire d'autres pays.

La proposition du G-33, quant à elle, se base sur une proposition antérieure du groupe qui demandait à ce que les programmes de DSP soient exclus du calcul de la MGS. La nouveauté de la proposition est une exigence envers les pays qui utilisent de tels programmes de divulguer davantage de renseignements. De l'autre côté, le Canada, le Pakistan et d'autres pays ont souligné que le retrait des programmes de soutien des prix du calcul de la MGS et l'écartement des effets de distorsion des échanges de tels programmes seraient inacceptables. Les Membres qui appuient le G-33 ont rappelé le mandat distinct que les Membres ont reçu pour la DSP et ont demandé à ce que cette question soit résolue indépendamment de la question du soutien interne.

Des critiques ont également été émises au sujet de la proposition de l'UE et du Brésil. Le Pakistan a affirmé que le mécanisme de sauvegarde proposé contre le déblocage de stocks n'est « pas suffisamment fort », puisqu'il n'empêcherait pas les exportations indirectes vers le marché mondial.

Le Canada, le Japon et la Norvège ont demandé si la proposition inclut une exemption illimitée du calcul du soutien des prix du marché pour les programmes d'aliments de base actuels ou nouveaux, et se sont interrogés sur la manière dont le mécanisme de sauvegarde proposé pourrait garantir qu'il n'y ait pas de déblocage direct sur le marché.

Le Brésil et l'UE ont expliqué que leur proposition vise à offrir une approche novatrice et constructive étant donné l'absence de consensus générée par les propositions antérieures du G-33. Ils ont affirmé qu'ils ont combiné la DSP et le soutien interne dans la même proposition pour accélérer les pourparlers.

Les États-Unis ont déclaré que les Membres doivent être prêts à fournir des données et à démontrer que les programmes de détention de stocks publics n'ont pas d'effets de distorsion des échanges. Concernant la proposition de l'UE et du Brésil, ils ont souligné qu'elle favorise un mécanisme de sauvegarde plus fort contre les exportations directes ou indirectes de stocks publics.

Le groupe du G-33 a soumis un nouveau document qui comporte une liste de questions sur les enjeux en suspens concernant le mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS). Cependant, des différences persistent toujours entre les Membres concernant cet enjeu, particulièrement eu égard aux liens que certains font entre le MSS et les négociations plus vastes sur l'accès aux marchés. Le président a indiqué que « des points de vue divergents » perdurent à ce sujet.

**Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.**

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : [www.producteurslaitiers.ca](http://www.producteurslaitiers.ca), [www.poulet.ca](http://www.poulet.ca), [www.lesoeufs.ca](http://www.lesoeufs.ca), [www.leseleveursdedindonducanada.ca](http://www.leseleveursdedindonducanada.ca), [www.chep-poic.ca](http://www.chep-poic.ca).

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

